

L'an deux mille seize, le vendredi premier avril à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué le vingt-quatre mars deux mille seize en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie de Plaine-Haute au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Isabelle OGER, Maire.

Etaient présents : OGER I, MORVAN P, PIERRE Ph, LE COQ Ph, LE CARRE H, REPERANT E, EMONNOT L, LUCAS R, BOSCHER M, LE MOINE N, RAOULT S, LOYER JY, HELLIO M, LEHERISSE N.

Absente : LE COQ O.

Pouvoir : LE COQ O à PIERRE Ph.

Secrétaire de séance : BOSCHER M.

Egalement présentes : BRIDE G (percepteur), JOSSELIN N.

Ordre du jour

II Finance

- 1-1 Affectation des résultats 2015 au budget primitif 2016
- 1-2 Taux d'imposition 2016
- 1-3 Subvention 2016 au CCAS
- 1-4 Budget primitif 2016 : budget général et budgets annexes
- 1-5 Location d'un local professionnel dans l'ancienne école
- 1-6 Aménagement sécuritaire en agglomération : plan de financement prévisionnel

II Travaux

- 2-1 Extension du réseau eaux usées à la Roche Grise : attribution du marché de travaux
- 2-2 Création d'un parking près de la salle du verger et aménagement de la rue de la Ville Ruinée : attribution du marché de maîtrise d'œuvre
- 2-3 Aménagement de l'accès handicapé salle Plénalta (rampe) : attribution du marché de maîtrise d'œuvre
- 2-4 Lotissement du verger : travaux d'éclairage public 2^{ème} phase

III Questions diverses

I Finance

- 1-1 **Affectation des résultats 2015 au budget primitif 2016** (Délibération n° 2016024)

Isabelle Oger expose les différents résultats 2015 et propose de les affecter comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ASSAINISSEMENT	BUDGET BOULANGERIE	BUDGET ACTIVITES PHOTOVOLTAÏQUES	BUDGET LOTISSEMENT LE VERGER
Résultat de fonctionnement cumulé 2015	395 736,88 €	24 313,14 €	2 524,45 €	6 636,93 €	46 922,58 €
AFFECTATION EN RESERVES (C/1068)	395 736,88 €		2 524,45 €	6 636,93 €	
REPORT DU RESULTAT EN FONCTIONNEMENT (C/002)		24 313,14 €			46 922,58 €
(A) Résultat d'investissement cumulé 2015	-38 309,13 €	75 568,13 €	-12 347,07 €	-3 029,95 €	-59 113,81 €
(B) Solde des restes à réaliser d'investissement	-98 790,00 €	0,00 €			
(A + B) Besoin de financement	137 099,13 €	-75 568,13 €	12 347,07 €	3 029,95 €	59 113,81 €
REPORT DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT (C/001)	-38 309,13 €	75 568,13 €	-12 347,07 €	-3 029,95 €	-59 113,81 €

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Isabelle OGER,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

AFFECTE le résultat de fonctionnement de l'exercice 2015 du budget principal, budget boulangerie et budget activités photovoltaïques à l'article 1068 de leurs sections d'investissements respectives,

REPORTE le résultat de fonctionnement de l'exercice 2015 du budget assainissement et du budget lotissement du verger au chapitre 002 de la section de fonctionnement.

1-2 Taux d'imposition 2016 (Délibération n° 2016025)

Après examen du budget 2016, Isabelle Oger indique que la commission finance réunie le 24 mars 2016 propose de maintenir les taux d'imposition fixés en 2015.

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Isabelle Oger,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

FIXE les taux d'imposition suivants en 2016 :

IMPÔT	TAUX 2016
Taxe d'habitation	22,26%
Taxe sur le foncier bâti	18,10%
Taxe sur le foncier non bâti	77,13%

1-3 Subvention 2016 au CCAS (Délibération n° 2016026)

Il convient d'exposer le budget du CCAS pour l'année 2016 voté le 18 mars 2016 par le conseil d'administration.

Compte tenu du résultat de fonctionnement cumulé de l'année 2015 à savoir + 1 857,51€, il est proposé d'allouer une subvention de 3 500€ pour équilibrer le budget 2016.

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Isabelle Oger,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

ATTRIBUE une subvention de 3 500€ au CCAS en 2016.

1-4 Budget général : budget primitif 2016 (Délibération n° 2016027)

Isabelle Oger, donne lecture au conseil du projet de budget primitif pour l'année 2016 travaillé en commission de finances le 24 mars 2016.

Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 1 184 893€ comprenant les chapitres suivants :

Charges à caractère général : 266 600€	Atténuation de charges : 8 300€
Charges de personnel : 389 000€	Produits de services : 99 150€
Atténuation de produits : 6 320€	Impôts et taxes : 718 540€
Virement à la section d'investissement : 313 423€	Dotations et participations : 288 680€
Autres charges de gestion courante : 153 940€	Autres produits de gestion courante : 56 423€
Charges financières : 49 750€	Produits financiers : 0€
Charges exceptionnelles : 100€	Produits exceptionnels : 0€
Opérations d'ordre entre sections : 4 760€	Opérations d'ordre entre sections : 13 800€
Dépenses imprévues : 1 000€	

Section d'investissement : dépenses et recettes : 1 383 873€ comprenant les principales opérations (dépenses) suivantes :

Opérations financières : 166 140€	Voirie : 88 000€
Travaux sur bâtiments : 42 000€	Aménagement de sécurité en agglomération : 140 000€
Signalétique : 8 600€	Matériels : 51 600€
Nouvelle école : 79 500€	Opérations non individualisées : 751 743€
Travaux de mise en accessibilité des ERP communaux : 53 100€	

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Isabelle Oger,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

ADOPTE le budget primitif 2016 du budget général.

1-4-1 Budget assainissement : budget primitif 2016 (Délibération n° 2016028)

Isabelle Oger, donne lecture au conseil du projet de budget primitif pour l'année 2016 travaillé en commission de finances le 24 mars 2016.

Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 133 750€ comprenant les chapitres suivants :

Charges à caractère général : 41 400€	Produits de services : 71 200€
Charges de personnel : 8 600€	Opérations d'ordre entre sections : 34 100€
Virement à la section d'investissement : 19 100€	Excédent antérieur reporté : 24 314€

Autres charges de gestion courante : 0€
Charges financières : 5 250€
Charges exceptionnelles : 0€
Opérations d'ordre entre sections : 59 400€

Subventions d'exploitation : 4 076€
Produits exceptionnels : 60€

Section d'investissement : dépenses et recettes : 160 729€ comprenant les principales opérations (dépenses) suivantes :

Opérations financières : 44 300€
Extension réseau assainissement : 18 500€
Opérations non individualisées : 97 929€

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Isabelle Oger,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

ADOpte le budget primitif 2016 du budget assainissement.

1-4-2 Budget boulangerie : budget primitif 2016 (Délibération n° 2016029)

Isabelle Oger, donne lecture au conseil du projet de budget primitif pour l'année 2016 travaillé en commission de finances le 24 mars 2016.

Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 13 340€ comprenant les chapitres suivants :

Charges à caractère général : 2 300€	Autres produits de gestion courante : 6 040€
Virement à la section d'investissement : 740€	Opérations d'ordre entre sections : 7 300€
Autres charges de gestion courante : 0€	
Charges financières : 2 300€	
Opérations d'ordre entre sections : 8 000€	

Section d'investissement : dépenses et recettes : 24 648€ comprenant les principales opérations suivantes :

Opérations financières : 5 000€	Apports dotations et réserves : 2 525€
Déficit antérieur reporté : 12 348€	Emprunt : 13 383€
Opérations d'ordre entre sections : 7 300€	Opérations d'ordre entre sections : 8 000€
	Virement section d'exploitation : 740€

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Isabelle Oger,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

ADOpte le budget primitif 2016 du budget boulangerie.

1-4-3 Budget activités photovoltaïques : budget primitif 2016 (Délibération n° 2016030)

Isabelle Oger, donne lecture au conseil du projet de budget primitif pour l'année 2016 travaillé en commission de finances le 24 mars 2016.

Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 20 600€ comprenant les chapitres suivants :

Charges à caractère général : 1 270€	Produits des services : 20 600€
Virement à la section d'investissement : 4 709€	
Autres charges de gestion courante : 0€	
Charges financières : 2 650€	
Opérations d'ordre entre sections : 11 971€	

Section d'investissement : dépenses et recettes : 23 317€ comprenant les principales opérations (dépenses) suivantes :

Opérations financières : 15 000€
Déficit antérieur reporté : 3 030€
Opérations non individualisées : 5 287€

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Isabelle Oger,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

ADOpte le budget primitif 2016 du budget activités photovoltaïques.

1-4-4 Budget lotissement de la Ville Ruinée (ou Le Verger) (Délibération n° 2016031)

Isabelle Oger, donne lecture au conseil du projet de budget primitif pour l'année 2016 travaillé en commission de finances le 24 mars 2016.

Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 241 037€ comprenant les chapitres suivants :

Charges à caractère général : 135 000€	Produits des services : 157 455€
Reversement de l'excédent au budget général : 46 923€	Résultat de fonctionnement reporté : 46 923€
Variation de stocks : 59 114€	Variation de stocks : 36 659€

Section d'investissement : dépenses et recettes : 95 773€

Déficit antérieur reporté : 59 114€	Emprunts : 36 659€
Encours de production : 36 659€	Encours de production : 59 114€

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Isabelle Oger,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

ADOpte le budget primitif 2016 du budget lotissement le verger.

1-5 Location d'un local professionnel dans l'ancienne école (Délibération n° 2013032)

La commune est sollicitée par un professionnel (activité : conseil en management) pour louer une partie du rez de chaussée de l'ancienne école à savoir l'ancienne salle des enseignants d'une superficie de 13m². Ce professionnel ne recevra pas de public dans ce bureau. Il disposera de toilettes situés sous l'escalier (1,5m²) et du point d'eau situé à ce jour à l'étage. L'accès à ce bureau s'effectuera par la porte

d'entrée principale. Le hall et le couloir menant à ce bureau ne seront pas privatifs. Ils appartiennent aux parties communes.

La commission finance réunie le 24 mars 2016 propose de louer cet espace 83,33€ HT soit 100€ TTC/ mois et d'ajouter 20€ TTC de provision sur charges / mois (comprenant eau, électricité, chauffage) soit un loyer total de 120€ TTC / mois.

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Isabelle Oger,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

AUTORISE la location professionnelle d'une partie de l'ancienne école correspondant au descriptif ci-dessus,

FIXE le prix de location de cet espace à 83,33€ HT / mois soit 100€ TTC / mois ainsi que 20€ TTC / mois de provision sur charges,

AUTORISE Mme le Maire à signer le bail précaire.

1-6 Aménagement sécuritaire en agglomération : plan de financement prévisionnel

Sujet retiré de l'ordre de jour en début de séance.

II Travaux

2-1 Extension du réseau eaux usées à la Roche Grise : attribution du marché de travaux (Délibération n° 2016033)

Un appel d'offres auprès de 3 entreprises a été lancé pour les travaux d'extension du réseau eaux usées à la Roche Grise.

Deux entreprises ont répondu :
Jean-Pierre Darcel (Plaine-Haute) pour 10 474€ HT,
SATP (St Donan) pour 11 112€ HT.

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Isabelle Oger,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de retenir l'offre de Jean-Pierre DARCEL pour un montant de 10 474€ HT,

AUTORISE Mme le Maire à signer le marché.

2-2 Création d'un parking près de la salle du verger et aménagement du la rue de La Ville Ruinée : attribution du marché de maîtrise d'œuvre (Délibération n° 2016034)

Un appel d'offres auprès de deux bureaux d'études a été lancé pour une mission de maîtrise d'œuvre concernant l'aménagement de la rue de la Ville Ruinée et la création d'un parking près de la salle du verger.

Les propositions sont les suivantes :
Quarta (St Brieuc) : 4 250€ HT,
A'DAO (Rennes) : 5 940€ et 1 440€ soit 7 380€ HT.

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Isabelle Oger,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de retenir l'offre de Quarta pour un montant de 4 250€ HT,

AUTORISE Mme le Maire à signer le marché.

2-3 Aménagement de l'accès handicapé salle Plénalta (rampe) : attribution du marché de maîtrise d'œuvre (Délibération n° 2016035)

Un appel d'offres auprès de deux bureaux d'études a été lancé pour une mission de maîtrise d'œuvre concernant l'aménagement de l'accès handicapé à la salle Plénalta et l'ancienne mairie (rampe).

Seul le bureau d'études A'DAO (Rennes) a répondu pour un montant de 2 520€ HT.

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Isabelle Oger,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de retenir l'offre de A'DAO pour un montant de 2 520€ HT,

AUTORISE Mme le Maire à signer le marché.

2-4 Lotissement du verger : travaux d'éclairage public 2^{ème} phase

Sujet retiré de l'ordre de jour en début de séance.

Liste des délibérations du Conseil Municipal du 1^{er} avril 2016

N°d'ordre	Intitulé délibération
2016024	Affectation des résultats 2015 au budget primitif 2016
2016025	Taux d'imposition 2016
2016026	Subvention 2016 au CCAS
2016027	Budget général : budget primitif 2016
2016028	Budget assainissement : budget primitif 2016
2016029	Budget boulangerie : budget primitif 2016
2016030	Budget activités photovoltaïques : budget primitif 2016
2016031	Budget lotissement de la Ville Ruinée : budget primitif 2016
2016032	Location d'un local professionnel dans l'ancienne école
2016033	Extension du réseau eaux usées à la Roche Grise : attribution du marché de travaux
2016034	Création d'un parking près de la salle du verger et aménagement de la rue de la Ville Ruinée : attribution du marché de maîtrise d'œuvre
2016035	Aménagement de l'accès handicapé salle Plénalta (rampe) : attribution du marché de maîtrise d'œuvre